

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 39

EFFECTIF LEGAL : 39

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 04.06.2026
Convocation faite
Le 22.05.2026

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 28 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, et le jeudi vingt-huit mai à dix-sept heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2026-05-093 Bis**

**Annule et remplace la
délibération n°2026-05-093 :
Demande de subvention
Ardennes Méga Trail 2026
(annexe)**

Étaient présents : M. Fabien PRIGNON (à partir du point n°2026-05-066), Mmes Martine CONSOLARO (représentant Mme Valérie D'AMARIO), Marielle SAXE, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX, Carole AVRIL, M. Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n°2026-05-085), Mme Roseline MADDI, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Olivier DIEUDONNÉ, Mme Isabelle BODART, M. Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, MM. Cédric JAGIELSKI, Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, MM. Christophe LÉONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Cédric JAGIELSKI), Fabien PRIGNON (jusqu'au point n°2026-05-065), Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Mme Valérie D'AMARIO (représentée par Mme Martine CONSOLARO), MM. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Claude WALLENDORFF (à compter du point n°2026-05-086, pouvoir à Mme Roseline MADDI), Bernard DEFORGE (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mme Priscillia MAZZA (pouvoir à M. Olivier DIEUDONNÉ), M. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Stéphanie CHACEL (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

M. Dominique HAMAIDE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant le courriel du 22 avril 2026 de l'association de l'Athlétic Bélair Club relatif à une demande de subvention au titre de l'édition 2026 de l'Ardennes Méga Trail et plus particulièrement de sa grande nouveauté, le Supr'AMT.

Considérant la proposition du Supr'AMT d'une épreuve audacieuse et différenciante, capable de renforcer encore l'attractivité sportive et touristique des Ardennes,

Considérant qu'il s'agit d'une course de 100 miles soit environ 161 kms, qui partira de Charlemont. Ce format atypique, rare à l'échelle nationale, pourrait à terme donner des idées pour de nouvelles pistes d'activités mettant en valeur l'ensemble des communes d'Ardenne Rives de Meuse,

Considérant la demande de soutien financier s'élevant à 5 000 €,

Considérant la possibilité, pour la Communauté, de tenir un stand de présentation du territoire au sein du village de départ avec Hautes-Rivières, durant les deux jours de la compétition,

Considérant la proposition du Bureau Communautaire, à l'unanimité, d'une participation de 2 500 € et la définition d'un cadre pour les prochaines participations de la Communauté à ce type d'évènement,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** la subvention de la Communauté à l'Athlétic Bélair Club pour l'Ardennes Méga Trail 2026 pour un montant de 2 500 €.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.06.19 10:09:10 +0200
Ref:11235424-16950059-1-D
Signature numérique
le Président